



POUR LES DROITS DES FEMMES, POUR L'EGALITE **NON** AU TRAITE CONSTITUTIONNEL EUROPEEN!

En tant que militant-e-s féministes, nous considérons qu'on ne peut remettre en cause les inégalités entre hommes et femmes sans se poser plus largement des questions sur les autres modes de **domination** (économiques, racistes, homophobes). C'est dans cette optique que nous avons toujours essayé d'être présent-e-s dans les luttes pour une société plus juste et non discriminatoire. Par exemple, dans le mouvement contre la réforme des retraites, en juin 2003, il nous a semblé intéressant de souligner les effets particulièrement néfastes du projet Fillon sur la situation des femmes ; et dans les Forums Sociaux Locaux et Européens, nous avons développé le lien entre les thématiques féministes et la construction d'un autre monde possible.

Voilà pourquoi nous sommes aujourd'hui aux côtés d'autres militants d'associations, de partis et de syndicats pour apporter notre regard féministe sur le projet de Traité Constitutionnel Européen.

Voici quelques éléments de réflexion (qui ne prétendent pas à l'exhaustivité).

Des droits manquants ?

Il n'est jamais fait mention dans cette " Constitution " du droit de choisir (contraception, avortement, orientation sexuelle). Réalisme (l'avortement est illégal dans certains pays européens (Irlande, Pologne, Portugal, Malte et Chypre)) ou manque d'ambition ? Ne peut-on pas rêver d'une Europe où l'harmonisation vers l'égalité se ferait par le haut ?

Il nous semble inacceptable que le **droit au divorce** ne soit pas mentionné alors que le droit de se marier et de fonder une famille est assuré (article II-69).

Statut des religions

Un dialogue ouvert et régulier est instauré avec les Eglises et les communautés religieuses (article I-52). On peut comprendre pourquoi le principe de laïcité n'apparaît pas (la France est une exception en Europe), mais comment tolérer une telle prise en compte des religions (dès le Préambule, " s'inspirant des héritages culturels, religieux, humanistes... ") quand on sait leurs positions rétrogrades sur les droits des femmes, leur théorisation des rôles sociaux différents pour les hommes et les femmes avec les conséquences en matière d'inégalités?

Ce que cache la mention de l'égalité entre les hommes et les femmes

A la lecture des premiers articles du Projet de Constitution, on se réjouit : **l'égalité entre les femmes et les hommes** est à la fois une valeur commune aux Etats membres et un objectif de l'Union. Mais alors, de quels **moyens** l'Union se dote-t-elle pour parvenir à cette égalité ? L'article III-124 nous dit seulement que " une loi ou loi-cadre européenne du Conseil peut établir des mesures nécessaires pour combattre toute discrimination fondée sur le sexe [...]. Le Conseil statue à l'unanimité ". On sait que dans ce domaine, l'affichage ne suffit pas, que des mesures contraignantes sont nécessaires. De plus l'égalité entre les hommes et les femmes ne fait pas partie des critères d'adhésion pour les nouveaux pays.

Plus généralement, dès l'article I-3, on nous dit que l'Union a pour objectif d'offrir à ces citoyens " un marché intérieur où la concurrence est libre et non faussée ", plus loin c'est l'unanimité qui est (encore) requise pour toutes les mesures relatives à la sécurité et la protection sociale, ailleurs c'est la " libéralisation des services"...

Quant au droit au travail, il disparaît au profit du droit de travailler et de la "liberté de chercher un emploi"! Or avoir un emploi est une des conditions de l'autonomie des femmes.

Les femmes, parce qu'elles sont majoritaires parmi les précaires, parce qu'elles assurent les soins aux personnes quand le service public ne s'en charge plus, parce qu'elles interrompent plus souvent leur carrière professionnelle..., sont les premières victimes des réformes libérales. Ainsi faire entrer les femmes sur le marché du travail n'est pas envisagé dans un souci d'égalité (en tant qu'accès à l'autonomie financière) mais parce que c'est profitable d'un point de vue économique : temps partiel, faibles salaires, pression sociale pour concilier vie familiale et vie professionnelle sont le lot des femmes et font le jeu du libéralisme!

**Le 29 mai NON féministe
au referendum !**

**Mix-Cité Rennes mouvement mixte
pour l'égalité entre les sexes**

17 rue Vaneau
35000 RENNES

mixciterennes@yahoo.fr